



Compte-rendu de réunion < Sport en Entreprise > du 2/02/2017

Présents : Michel MENAGER - Daniel HAMONIC - Hubert LENAIN - Jacques BOUCARD
Vincent GUILLET

Excusés : Stéphane FOURNIER - Claude TROISPOIL - Christian BONNEAU - Jacques MARIN

* Ordre du jour :

- Déroulement de la compétition du 26 février 2017 à St Nazaire
- Communication et développement du sport en entreprise
- Questions Diverses

En réponse aux questions du Juge Arbitre, Louis-Jean LONGEPE :

Il est important d'avoir des tables d'échauffement car différents tableaux et horaires. Le tableau 1300 se joue même si au niveau national il n'y en a pas. Les doubles ne se jouent pas. Ceux qui se qualifient au niveau national s'inscrivent pour les doubles à cet échelon. Les heures de pointage des différents tableaux sont à voir avec le juge arbitre. Il peut regarder les horaires de l'an passé et s'en inspirer. L'heure de début sera 8h30. Il y a une pause 45 minutes maximum. Cela est différent de la compétition Vétérans. La pause est sur place. Concernant le vin d'honneur, il faut voir cela avec l'organisateur. Il est important aussi d'envoyer les convocations aux remplaçants en même temps et de préciser les dates, et lieux du tour Nationale.

Les calculs de quotas par catégorie sont effectués :

- Toutes Séries : 32 qualifiés : 12 pour la Sarthe, 12 pour la Mayenne, 4 pour le Maine et Loire, 4 pour la Loire Atlantique et 0 pour la Vendée.

Vétéran 1 (entre 40 et 60 ans) : 16 qualifiés : 3 pour la Sarthe, 5 pour la Mayenne, 3 pour le Maine et Loire, 5 pour la Loire Atlantique, et 0 pour la Vendée.

Catégorie Vétéran 2 (plus de 60 ans) : 11 qualifiés : 7 pour la Sarthe, 3 pour la Mayenne, 0 pour le Maine et Loire, 0 pour la Loire Atlantique, et 1 pour la Vendée.

Catégorie Dames toutes Séries : 5 qualifiées : 1 pour la Sarthe, 0 pour la Mayenne, 3 pour le Maine et Loire, 1 pour la Loire Atlantique, et 0 pour la Vendée.

Catégorie Dames Vétérane : 5 qualifiées : 0 pour la Sarthe, 0 pour la Mayenne, 2 pour le Maine et Loire, 3 pour la catégorie Loire Atlantique, et 0 pour la catégorie Vendée.

Catégorie Moins de 1300 points : 24 qualifiés : 6 pour la Sarthe, 10 pour la Mayenne, 4 pour le Maine et Loire, 4 pour la Loire Atlantique, et 0 pour la Vendée.

- Deux informations importantes dans ces données : le manque de féminines et la faible participation de la Vendée. Deux points que nous souhaitons améliorer dans les années à venir.

Nous avons pu évoquer les autres pistes pour développer le Sport en Entreprise côté Loisir et Sport et Santé :

Points importants pour cela : communiquer au sein des entreprises par le biais d'affiches et par des pongistes salariés.

Vincent GUILLET
Responsable régional
Sport en entreprise